

Soirée d'information :

Normalisation des éléments de façade : actualités et perspectives



10 novembre 2015, Auditorium des Moulins de Beez, Namur

18h30 - 21h45

Selon leur composition, les portes et portails doivent répondre aux exigences de certaines réglementations. Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2013, les portes et portails manuels doivent satisfaire aux prescriptions fondamentales du RPC, Règlement sur les produits de construction (305/2011) qui remplace la DPC, Directive sur les produits de construction (89/106/EEG). Les portes et portails motorisés sont en outre soumis à différentes Directives européennes à la base du marquage CE, telles que :

- la Directive sur les machines (2006/42/EG)
- la Directive sur la compatibilité électromagnétique (2004/108/EG).

Cette soirée d'information s'ouvrira par un exposé du guide 'Portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels'. Une attention particulière sera accordée aux différences entre la DPC et le RPC aujourd'hui en vigueur.

Ensuite, le nouveau guide pour le marquage CE des stores et des volets roulants sera présenté. Ce document constitue une aide pour les installateurs, fabricants et autres personnes concernées (architectes et maîtres d'ouvrage) afin qu'ils puissent interpréter correctement le contenu des normes et leurs principales exigences. Ce guide doit également leur permettre de mieux comprendre comment cela s'inscrit dans la réglementation belge.

S'en suivra une explication des principes généraux de l'analyse de risque devant être réalisée pour les produits motorisés couverts ou non par la norme 'produit'.

Enfin, cette soirée se clôturera par la présentation de quelques nouveautés dans le domaine de la normalisation des éléments de façades, comme la sécurité contre l'effraction des éléments de façade et les exigences de sécurité des stores intérieurs vis-à-vis des enfants.

En collaboration avec :



Avec le soutien de :



Normalisation des éléments de façade : actualités et perspectives

Programme

18h30 Accueil

19h00 Guide CE portes et portails, *Vincent Detremmerie (CSTC)*.

19h30 Guide CE stores, volets et volets roulants, *Vincent Detremmerie (CSTC)*.

20h00 Pause sandwichs

20h30 Analyse de risque, *Stephan Belaen (Sirris)*.

21h15 Nouveautés dans le domaine de la normalisation des éléments de façade.

Nouvelle approche en matière de sécurité contre l'effraction, *Vincent Detremmerie (CSTC)*.

Exigences de sécurité des stores intérieurs vis-à-vis des enfants, *Ann Van Eycken (VEROZO)*.



INSCRIPTION

La participation est gratuite, mais l'inscription est obligatoire au moins 2 semaines avant le début de la session. Le nombre de places est limité. L'inscription vous sera confirmée avant la soirée d'information.

ANNULATION

Toute annulation doit être signalée par écrit avant la soirée d'information.

PUBLIC CIBLE

Menuisiers, installateurs et fabricants de portes et portails manuels ou motorisés, installateurs et fabricants de volets roulants, de stores intérieurs et extérieurs électriques ou non, et prescripteurs/architectes.

Soirée d'information

Beez

Auditorium des Moulins de Beez
Rue du Moulin de Meuse 4
5000 NAMUR (Beez)

Veillez renvoyer ce bulletin d'inscription à l'adresse suivante :

Centre scientifique et technique de la construction - Wim Steeno

Rue du Lombard 42 | 1000 BRUXELLES |
Fax : 02/655 77 11 |
wim.steen@bbri.be

Il est également possible de s'inscrire sur le site Internet www.cstc.be, (rubrique Agenda).

(*) Afin de vous tenir au courant de leurs activités, les organisateurs traitent vos données de manière automatisée. En vertu de la loi du 8.12.1992 relative à la protection de la vie privée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données qui vous concernent.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Entreprise :

Adresse:

Code postal : Ville :

Téléphone : GSM :

Fax : n° TVA :

E-mail :

Je ne souhaite pas être informé d'autres événements relatifs à la construction^(*).

S'inscrit avec personnes à la soirée d'information 'Normalisation des éléments de façade' :

10 novembre 2015, Namur, Moulins de Beez

Noms des autres participants :

Signature et date :